

Blocus de la faculté de droit de Poitiers

Par **Pisistrate**, le **18/02/2006** à **14:51**

Je ne sais pas si beaucoup d'entre vous sont au courant de ce blocus, alors je fait un petit rappel des faits 8)

Il y a quelques jours se mettent en place des blocus et manifestations sur tout le campus à Poitiers, pour protester contre la baisse du nombre de postes au CAPES et contre le CPE. Tout le campus...? Pas tout à fait, car certains résistent encore et toujours à l'envahisseur gauchiste LOL. la fac de droit est restée ouverte, jusqu'à ce que des étudiants - majoritairement venus d'autres facs - bloquent tous les accès à l'aide de caddies, de portes démontées etc. Le blocus a été reconduit lors de plusieurs A.G. organisées un peu n'importe comment et était encore en place vendredi.

[b:3oidhp3g]Qu'en pensez vous?

De tels moyens de contestation sont-ils légitimes?[/b:3oidhp3g]

Pour ma part, je dois dire que mon avis est assez partagé. D'un côté je trouve les étudiants en droit particulièrement individualistes de ne penser comme souvent qu'à leurs cours sans voir l'importance politique du mouvement. De l'autre, je me dis que les manifestants sont peut-être allés trop loin en commettant quand même un certain nombre de dégradations, en imposant le blocus d'une fac qui ne l'aurait pas fait d'elle-même... Et puis c'est vrai que quand on a 15 heures de cours par semaine, c'est toujours plus facile de faire ça que quand on a 25 heures de cours de droit, d'éco ou de médecine (la fac rassemble des étudiants en droit, économie, médecine etc.).

Globalement, je suis quand même pour. Même si le pouvoir en place a été élu démocratiquement, ce n'est pas pour ça qu'on doit accepter n'importe quelle loi. Tant qu'il n'y a pas de blessés, ce mouvement me semble légitime.

[u:3oidhp3g]P.S.[/u:3oidhp3g] : merci de ne pas déplacer ce débat sur le terrain du CPE, je souhaite avant tout parler du blocus d'une université en tant que moyen de contestation.

Par **Yann**, le **18/02/2006** à **15:17**

Je ne trouve pas que ce soit un moyen légitime de se faire entendre. La voie de la force c'est pas la solution. Ils n'arriveront qu'à s'attirer l'inimitié de ceux qui veulent bosser. Liberté d'expression, liberté de manifestation, d'accord. MAIS, dans le respect d'autrui, et là ça dépasse clairement les bornes.

Si le romantisme des gens d'autres facs (lettre pour ne pas les citer) les pousse à jouer les révolutionnaires à 20ans (et bons bourgeois à 40), qu'ils fassent joujou entre eux, mais qu'ils laissent ceux qui bossent le faire.

Par **mathou**, le **19/02/2006** à **13:24**

:shock:

Fichtre  On a connu ça aussi, à propos des emplois à la fac, en première année : il y a eu grève et blocus, pendant cinq semaines, des facs de droit. On parlait d'invalider l'année puisque la grève commençait le premier jour du deuxième semestre. Et le blocus des établissements est quasi un sport national chez nous, de la maternelle aux facultés c'est le moyen le plus usité : chaque année on a toujours eu quelques semaines de flottement.

Je suis d'accord avec un mouvement de protestation quel qu'il soit, mais pas avec le fait que celui-ci puisse porter préjudice à une grande quantité d'étudiants - qui eux-mêmes signent le plus souvent pétitions et autres en faveur dudit mouvement. C'est pénalisant et ça manque singulièrement de réalisme. D'autant que les dégradations assez systématiques enlèvent leur crédibilité aux manifestants, lesquels passent alors pour des gêneurs, des fouteurs de *****, et qu'on ne les écoute plus.

:lol:

>> Yann : j'ai beaucoup ri pour le romantisme 